

La villa romaine de la Buisse

Jean-Pascal Jospin

Conservateur au Musée dauphinois

Dans une propriété particulière située sur la commune de La Buisse au pied de la montagne de Ratz se trouvent des vestiges romains classés Monuments historiques depuis 1957¹.

La découverte de ces vestiges, en l'occurrence deux grands murs, remonte à l'année 1841, quand le jeune comte Oronce de Galbert (1815-1873) intrigué par tant de restes archéologiques qui apparaissent chaque fois que l'on procède à des plantations dans la propriété familiale décide d'engager des fouilles à grande échelle. Ce jeune aristocrate, voyageur, érudit et curieux de tout, se lance alors dans l'archéologie². Il faut dire que cette même année la mise au jour fortuite d'un ossuaire néolithique dans la grotte de Fontabert (autre propriété familiale aux Balmes de La Buisse) excite les milieux intellectuels. Des objets exceptionnels, pioche en bois de cerf, bijou (le fameux « c roissant de jade », aujourd'hui présenté au Musée de l'ancien évêché), lames de silex, gisent auprès de squelettes bien conservés que l'on attribue alors à des « Celtes primitifs ».

À l'abri des regards dans un domaine privé, les murs romains de La Buisse ont été un peu oubliés. Cependant l'intérêt que leur porte la famille de Galbert et la consultation de documents manuscrits ou édités anciennement, m'incitent à proposer dans ces pages une présentation complète du site qui n'a jamais vraiment été tentée depuis 1841.

-
1. Il me faut remercier très chaleureusement M. et M^{me} Aymard de Galbert de la cordialité de leur accueil et de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me facilitant l'accès à leur propriété et à leurs archives.
 2. J.-J.-A. Pilot, « Notice sur des ruines de bains romains découvertes à La Buisse », *Bulletin de la Société scientifique du Dauphiné*, 1842-1843, p. 207-212.

DES MURS DE SOUTÈNEMENT

Bien visibles, ces deux murs de soutènement marquent une rupture de pente importante au sud, entre une sorte de grande prairie sur la partie arrière de l'habitation de Galbert d'une part, et les jardins d'autre part. Conservé sur près de quatre mètres de hauteur, régulièrement parementé, le massif de maçonnerie le plus complètement dégagé présente, du côté interne, des contreforts pleins en demi-cercle (huit au total) et côté externe à l'ouest, deux grands hémicycles. Les relevés de 1957 montrent clairement que ces structures absidiales étaient dans l'Antiquité cachées et fermées initialement par le mur, au moins dans un dernier état. Non visible aujourd'hui, une portion se prolongeait à l'est sur une vingtaine de mètres, mais sans contreforts apparents, cette fois. L'autre construction qui lui est strictement parallèle consiste en un mur armé d'une série de huit contreforts droits tournés vers les précédents. On accède par un escalier entre les deux rangées de contreforts dans un espace non accessible à l'origine.



Figure 1. Grand mur de soutènement, côté sud

Ces vestiges ne sont pas sans faire penser à des aménagements semblables découverts dans la région. Au quartier de La Grive à Bourgoin³ a été dégagée en 1981 une construction comprenant deux contreforts en hémicycle placés entre deux gros murs parallèles, tout à fait semblable à celle de La Buisse. L'épaisseur des murs est la même : 0,90 m, la hauteur et la longueur visibles également (70 m). À Bourgoin, les murs courbes étant surbaissés par rapport aux murs rectilignes, n'apparaissaient pas dans l'Antiquité. On est donc, comme à La Buisse, étonné de la qualité des édifices régulièrement appareillés de moellons en calcaire pour des effets visuels partiellement perdus. Des dispositifs identiques de maçonneries se retrouvent dans le quartier dit de Cybèle dans le jardin archéologique de Fourvière à Lyon et à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie)⁴. La fonction de ces murs comme soutènement ne fait pas de doute.

UNE GRANDE PISCINE

Dès l'origine les nombreux vestiges découverts sont interprétés – à juste titre – comme des bains faisant partie des dépendances d'une villa romaine. Aujourd'hui les seuls murs de soutènement ne peuvent témoigner d'une pareille attribution. Mais à plusieurs reprises est mentionnée l'existence d'une grande piscine, placée selon son inventeur derrière le mur à contreforts droits. Si l'on en juge un bien maigre relevé⁵, celle-ci était d'une taille importante (près de 40 m de long sur 11 de large) et d'une profondeur d'environ 1,50 m⁶. La construction était formée de briques plates, revêtues d'un mortier à tuileau. C'est donc une véritable *natatio* que l'on rencontre rarement dans les thermes publics ou privés.

3. Thierry Polliot, « Des vestiges gallo-romains à La Grive », *Le Dauphiné libéré*, 11 août 1981.
4. A. Desbat, « Lyon, sanctuaire de Cybèle », *Bilan scientifique Rhône-Alpes*, 1992, p. 113-114. Il s'agit dans ce cas de murs de soutien en quart-de-rond; X. Rousseau, « Menthon-Saint-Bernard », *Bilan scientifique Rhône-Alpes*, 1991, p. 129.
5. A. de Caumont, « Sur une excursion à La Buisse », *Bulletin monumental*, XXIV, 1858, p. 143-146.
6. O. de Galbert donne des précisions sur la taille de la piscine en précisant qu'elle était à 2,5 m sous la terre (J.-J.-A. Pilot, « Notice sur des ruines... », *op. cit.*, p. 214) et par ailleurs que les fouilles ont été engagées à un mètre de profondeur sur les vestiges de la terrasse supérieure (lettre d'Oronce de Galbert à J.-J.-A. Pilot du 14 octobre 1849, Archives de Galbert).

Celle-ci serait (mais nos mesures ne sont pas sûres) deux fois plus importante que celle de la villa de Saint-Romain-de-Jalionas⁷. Dans ces conditions la nécessité d'importants murs de soutènement apparaît ici clairement.

DES THERMES

L'imprécision des descriptions et l'absence de relevés rendent impossible une quelconque restitution de l'étendue et de l'organisation des thermes. À côté de la grande piscine, il y en avait « une plus petite » qui a été détruite. En 1849 des fouilles continuées à l'arrière de la propriété (donc vers la grande piscine) ont dégagé une espace d'environ 40 mètres carrés dallé en marbre veiné de rouge⁸. Une autre pièce comportait des dalles et plinthes de marbre blanc. Des pierres en molasse devenues rouges et friables en raison d'une intense combustion sont peut-être des restes d'entrées de *praefurnia* (ou fours de chauffe; « des démolitions et des terres noircies par des flammes, des cendres »). Une pièce à abside édifiée avec des murs semblables à celui qui bordait la grande piscine comportait à son autre extrémité des angles construits en pierre et en tuf. La présence de systèmes d'hypocauste est attestée par des pilettes de terre cuite carrées (24 cm de côté), ou demi-circulaires (17 cm de diamètre)⁹. Des tuyères en terre cuite (ou *tubuli*) (26 et 28 cm de long avec une section carrée de 7 cm à l'ouverture) placées entre un mur et une cloison servaient à conduire la chaleur le long des parois des pièces à partir de sous-sols. Ce dispositif de chaleur, très fréquent à l'époque romaine pouvait aussi servir à chauffer des pièces d'habitation et n'est donc pas propre à l'activité thermale.

7. Celle de Saint-Romain-de-Jalionas fait 20 x 6 m (cf. A. Dufourg, « Le site de Saint-Romain-de-Jalionas dans son contexte archéologique », *Bulletin de liaison de la Direction des Antiquités Rhône-Alpes*, 9, 1980, p. 10-27)

8. Lettre d'Oronce de Galbert à J.-J.-A. Pilot du 14 octobre 1849, Archives de Galbert.

9. J.-J.-A. Pilot, « Notice sur des ruines... », *op. cit.*, p. 212; Manuscrits J.-J.-A. Pilot, Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 7906 (49); une brique médiévale ou d'époque moderne (xv^e-xvii^e siècle) avec l'empreinte répétée d'une clé, avant cuisson, trouvée à La Buisse a été interprétée à tort comme une pilette en terre cuite gallo-romaine (coll. Musée dauphinois n° D 67 3. 216 avec moulage au musée des Antiquités nationales) (cf. M. Provost (dir.), *Carte archéologique de la Gaule-38 (Isère)*, Paris, 1994, p. 163).



DES RESTES D'HABITATION

Cette dernière remarque amène à rassembler là les quelques informations bien lacunaires sur les autres vestiges dégagés dépendants sans doute de la villa principale mais qui ne peuvent donner – faute de plan et de relevés – en aucune manière, une organisation précise (fig. 2)

Entre 1841 et 1850, presque toute la surface de la terrasse supérieure semble avoir été sondée. L'espace investi détermine une surface presque carrée de 120 x 100 m, dans lequel toutes les excavations ont fourni des murs antiques, des briques, des fragments de marbre, des tuiles. Les premiers niveaux de sol, en *terrazzo* (cailloux de couleur noyés dans un mortier, blanc ou rose) semble-t-il, se rencontraient à une profondeur d'environ un mètre au XIX^e siècle¹⁰. L'importance des excavations pratiquées se voit encore aujourd'hui dans le paysage. Le terrain a été entamé à flanc de coteau à l'est, côté montagne, sur plus de deux mètres, tandis qu'au centre un monticule de terre couronné d'arbres centenaires dépasse de plusieurs mètres la prairie. Est-ce le produit du déblai de la fouille du XIX^e siècle?

Dès le début des fouilles, la terrasse inférieure du site au pied du grand mur de soutènement semble avoir livré des vestiges comme en témoignent deux fûts de colonne de 43 et 45 cm de diamètre qui encadrent, encore actuellement, l'entrée du potager à l'ouest (hauteur 71 et 75 cm). Selon Oronce de Galbert, elles auraient été trouvées sur place ainsi qu'un « petit bain ». De toute évidence ces fûts appartiennent à des colonnes de grandes dimensions, qui auraient pu encadrer une entrée ou composer la partie surélevée d'un péristyle. Le petit bain serait alors un bassin d'agrément.

10. Lettre d'Oronce de Galbert à J.-J.-A. Pilot du 14 octobre 1849, Archives de Galbert.



Figure 3.

Oscillum en marbre avec masques de théâtre

UN DEUXIÈME PÉRISTYLE ?

En 1850, un canal pour l'établissement d'un lavoir met au jour d'autres vestiges remarquables : deux *oscilla* en marbre fragmentés, un tronc de statuette en pierre et les restes d'éléments en marbre taillés géométriquement pour composer un décor, appartenant sans doute initialement à un sol en *opus sectile*¹¹ (fig. 3).

Selon Arcisse de Caumont plus de deux cents fûts de colonne furent, au total, trouvés dans la propriété. Il s'agit bien sûr de fragments qui donnent probablement une importance très exagérée aux éléments lapidaires découverts. Comme l'essentiel des fouilles organisées par le comte a porté sur la terrasse supérieure à l'arrière de l'actuelle habitation on peut penser qu'un certain nombre des colonnes proviennent d'une cour à péristyle située dans cette zone, ce que ne démentent pas les *oscilla*, disques sculptés en marbre, habituellement suspendus à des portiques et eux aussi trouvés à proximité.

UN VIEUX CHEMIN

Au sud-est de l'actuelle propriété, quelques arbres encadrent un chemin courbe. De mémoire d'homme cette spacieuse bande de terrain bien dessinée n'a jamais eu aucune fonctionnalité. Et pourtant le chemin légèrement bombé, composé en surface d'un radier de cailloutis, pourvu au sud d'un fossé dans lequel coule un filet d'eau continu mesure près de deux mètres quarante. Comment ne pas voir là une voie antique et

11. *Le patriote des Alpes*, 9 juillet 1850.

l'accès majeur de la villa romaine? Pour confirmer son ancienneté, il faudrait bien évidemment la sonder. Son tracé au nord rejoignait le premier coteau de la montagne sur lequel on situe le passage de la voie romaine qui reliait Grenoble à Voiron. Au XVIII^e siècle, la route passait toujours au pied de la montagne sur laquelle donnait l'accès principal de la propriété, selon une orientation parallèle à l'antique chemin.

L'OSCILLUM AU DIEU PAN

Cet objet malheureusement incomplet, offert en 1852 par Oronce de Galbert au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque municipale de Grenoble et déposé ultérieurement au Musée dauphinois, retient l'attention, à la fois par la qualité de la sculpture, mais aussi par sa thématique¹². Sur une face une représentation d'une tête d'homme jeune, échevelé, grimaçant et criant, ne laisse que peu de doute sur son identité, en raison de l'instrument de musique qui lui est associé : une styrinx, appelée plus communément flûte de Pan. L'autre face a jusqu'ici été interprétée comme celle d'une tête sculptée de Jupiter Amon. Cette dernière divinité procède d'un syncrétisme religieux romain entre le dieu des Égyptiens, souvent figuré sous les formes d'un visage humain à cornes de bélier et le Zeus grec, dieu des dieux de la Grèce. Cependant si cette interprétation reste plausible, le visage disgracieux et échevelé du personnage, comme sa forme d'oreille en pointe, conduisent à voir dans ce portrait plutôt un Satyre. La tête se découpe effectivement sur un fond montagneux, comme



Figure 4.
Oscillum en marbre représentant le dieu Satyre

12. Coll. Musée dauphinois n° D 67.3. 215. E. Esperandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*, I, 1907, p. 479; F. Benoît, « Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule », *Annales de la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence*, 43, 1965, p. 160, pl. 34, n° 9; *Lexicon iconographicum mythologiae classicae*, 1981, p. 680, 133 (s.v. Ammon).

d'ailleurs celle de Pan. Satyre, divinité grecque symbolise la force bienfaitrice, mais aussi destructrice de la nature. On peut dire que Pan, divinité agreste, célèbre aussi à sa manière la nature, fertile, brutale et invaincue. Les deux faces du disque de marbre initialement suspendu sous la galerie d'un portique sont en osmose. Cette symbolique est choisie. Les propriétaires de la villa de La Buisse ont voulu par ces thèmes marquer un attachement à leur environnement pour sa prodigalité comme ses dangers. Perdu aujourd'hui un autre fragment de sculpture représentait des grappes de raisin, possible allusion à un culte bachique.

LES ÉLÉMENTS LAPIDAIRES

Aujourd'hui, outre les deux fûts précédemment cités, un chapiteau et trois bases de colonne sont encore visibles dans la propriété.

Le chapiteau appartient à l'ordre toscan provincial défini par Pierre Broise¹³ que l'on retrouve dans beaucoup d'habitations à péristyle du territoire de la cité de Vienne et plus généralement du sud de la Gaule (fig. 5). Type D dans la typologie de Broise, son profil est formé d'une doucine encadrée par une moulure à double inflexion (42, 5 cm de large par 23 cm de haut). On le retrouve à Annecy (Haute-Savoie), Aime (Savoie), Vaison-la-Romaine (Vaucluse), mais aussi à la villa périurbaine du Thovey à Faverges (Haute-Savoie) ou du Grand Verger à Gilly (Savoie)¹⁴. Bien que différentes, les trois bases découvertes sont de style attique : deux tores inégaux enserrant une large gorge par l'intermédiaire de deux filets. Toutes ces pièces d'architecture sont faites dans un calcaire gris à tâches blanches, probable urgonien local. Si l'on en croit les exemples savoyards les dimensions de ces bases déterminent des hauteurs originelles de portique d'environ trois mètres.

À deux reprises au moins Oronce de Galbert fit parvenir à J.-J.-A. Pilot, archiviste de la ville de Grenoble, des échantillons de marbre. Dans une première livraison l'érudit identifie de la diorite de l'Oisans, du porphyre rouge de Corse, de l'albâtre gypseux de Vizille. Un fragment de plinthe en travertin est encore conservé dans la propriété.

13. P. Broise, « Éléments d'un ordre toscan provincial en Haute-Savoie », *Gallia*, XXVII, 1969, p. 12-22.

14. A. Piccamiglio, « Le site gallo-romain du Thovey à Faverges (Haute-Savoie) », *Les Amis de Viuz-Faverges, Bulletin d'histoire et d'archéologie*, 25-26, juin 1984, p. 12-24.



Figure 5. Chapiteau romain

L'ADDUCTION EN EAU

Un canal voûté enduit à l'intérieur de mortier à tuileau a été vu en plusieurs endroits d'une ancienne carrière de tuf en activité au XIX^e siècle, à l'arrière de la propriété et contre la montagne. En 1858, Arcisse de Caumont a examiné des « tronçons considérables tombés de la falaise » par suite de l'exploitation de la carrière. C'est peut-être le même canal « voûté en pierre d'un mètre de large » qui fut retrouvé en 1849 à proximité de la pièce dallée en marbre blanc (peut-être unes des salles des thermes).

Aujourd'hui l'eau coule partout en abondance et les sources provenant de la montagne sont nombreuses. C'est cette eau canalisée qui sert pour les plans d'eau de la pisciculture moderne que le comte de Galbert mit en route cette même année. L'eau produit par cascade pétrifiante, le tuf, matériau déjà en usage dans les bâtiments romains construits sur le site même. En l'absence de toute analyse géosédimentaire, il est difficile de se faire une idée de l'environnement. Au-dessous des niveaux de sol de la terrasse supérieure a été remarquée une épaisse couche de terre argileuse (reste d'inondations de l'époque romaine ou constructions en terre effondrées?).

DE TRÈS NOMBREUSES AMPHORES

Par sa taille, la prospérité de la villa romaine de La Buisse ne fait pas de doute et certains éléments archéologiques révèlent pour leur part un haut niveau de vie comme le bien-être matériel de ses habitants.

Comme toujours pour la Gaule pendant la *Pax romana*, nombreux sont les produits d'importation. Ici, la quasi-absence de conservation du mobilier archéologique nous empêche à jamais de les évoquer et c'est bien dommage. Notre archéologue amateur a été surpris de la grande quantité de coquilles d'huîtres trouvées sur le site (« presque partout on en trouve à côté des chapiteaux renversés, des colonnes brisées »). « De nombreux ossements (alimentaires?) jonchent le sol, répandus au milieu des terres noircies par le feu. » Derrière ce ton narratif propre à cette époque romantique, l'auteur ne pouvait se douter que l'interprétation sédimentaire actuelle révélerait plutôt qu'un gigantesque incendie une réalité plus prosaïque : celle de vestiges riches en matériaux de décomposition organique due à l'occupation humaine et ses rejets.

Parmi le mobilier archéologique connu figurent des amphores à huile de Bétique (actuelle Andalousie) de type dit Dressel 20, pour la plupart. 23 d'entre elles semblent avoir fait l'objet de découvertes anciennes antérieures aux fouilles de 1841, tandis que celles conduites par le jeune comte en exhumèrent 61 nouvelles¹⁵. Ce chiffre considérable de 84 amphores (plus 7 autres découvertes en 1849) n'est pas exceptionnel quand on sait que dans l'Antiquité, l'amphore, emballage en terre cuite lourd et encombrant trouvait souvent un deuxième usage en vide sanitaire ou comme matériau de remblai de construction. Les amphores de La Buisse révèlent donc deux étapes d'une histoire. Malheureusement on ne connaît ni leur contexte précis de découverte, ni ce qu'elles sont devenues. Toutefois deux d'entre elles furent données à la Bibliothèque municipale de Grenoble et deux autres, après avoir fait un long séjour en Berry viennent de revenir dans la propriété. Toutes les quatre sont du même type, avec anses hautes, col relativement élancé et lèvre en très légère carène. Chronologiquement celles-ci sont datables de la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C.

Pilot releva sur les anses de trois autres amphores les timbres que l'on peut transcrire ainsi : « M.I.M. », « Q.ANT.R » (ANT ligaturées), et

15. Lettre d'Oronce de Galbert à C. de M., 1845, Archives de Galbert. Coll. Musée dauphinois n° D 67 3293 et 294.

« L.C.SOL. »¹⁶. Les propriétaires d'officine, auteurs de ces marques sont connus :

Le potier d'amphores M(arcus) I(ulius) M(opsius) a exporté ses produits à Rome et Pompéi (Italie), Colchester (Angleterre), Augst (Suisse), et en Gaule : Lyon et Saint-Romain-en-Gal (Vienna). L'apogée de la marque se situe dans le troisième tiers du 1^{er} siècle, mais le timbre avec points séparateurs semble encore utilisé au 1^{er} siècle (colline du Testiaccio à Rome)¹⁷.

Celui qui signe Q(uintus) Ant(oninius) R(uga) est connu par des amphores en Angleterre, à Windisch (Autriche), à Lyon, Vienne et Aoste (Isère). Selon Callender ses productions sont situées entre 40 et 100 après J.-C.¹⁸.

LCSOL reste anonyme mais a envoyé des amphores dans la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère à Augst, Saint-Romain-en-Gal et Aoste¹⁹.

Une des amphores de retour du Berry porte sur l'anse une marque qui pourrait être : ATTITAE.

Il existe toujours dans la propriété quelques fragments d'amphores, cols et anses surtout. Sur certaines poignées d'amphores on peut lire les marques suivantes :

CSP serait à traduire par C. S(ternini) P(aulini). Selon Tony Silvino une marque semblable est connue à Lyon, place des Célestins²⁰.

16. La plupart furent mal lus (J.-J.-A. Pilot, « Notice sur des ruines... », *op. cit.*, p. 212); Manuscrits J.-J.-A. Pilot, Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 7906 (49); *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, 5683, 136; 337 a et b; 5686, 70).

17. E. Bertrand, « Les amphores du vide sanitaire du 1^{er} siècle à Lyon (Saint-Just) », Actes du congrès de Tournai, *SFECAG*, 1992, p. 265-279.

18. M.-H. Callender, *Roman amphorae with index of stamp*, London, 1965; J. Rougier, *Aoste-la-Romaine* (Isère), 1988, p. 141; une autre marque sur une amphore trouvée en 1984 au lieu-dit, le bourg (terrain Martinet) dans un lot de quatre amphores placées à l'envers le long d'un mur, Musée d'Aoste n° 984.09.02.

19. E. Bertrand, « Les amphores... », *op. cit.*, p. 274; Musée d'Aoste n° 994.01.01, amphore (fragment) découverte lors du creusement d'une tranchée en 1994 à Aoste, Oncinet (maison Paccard).

20. T. Silvino, « Importations d'amphores à huile de Bétique à Lyon », Actes du Congrès de Lille-Bavay, *SFECAG*, 2001, p. 344, n° 28; J. Remesal, *Heeresversorgung und die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen der Baetica und Germanien*, Stuttgart, 1997, n° 289.

EROTIS : avec MIM, c'est la marque la plus fréquemment rencontrée dans le dépôt d'amphores de Lyon, quartier de Saint-Just daté de la fin du 1^{er} siècle après J.-C. À Augst ces amphores sont trouvées dans des contextes flaviens²¹.

Un col complet d'amphore, quant à lui, signe une période de fabrication plus ancienne, des années 30-50 après J.-C., selon Martin-Kilcher²².

Enfin un vase en céramique sigillée portait l'estampille « AQUIT », nom d'un potier de La Graufesenque (Aveyron) qui travaillait dans la première moitié du premier siècle²³.

UN PALAIS RURAL ?

On connaît bien maintenant, par les textes et surtout par l'archéologie terrestre et aérienne, ces grands bâtiments qui regroupent en une unité domaniale autonome, *pars urbana et pars rustica*. De toute évidence, c'est la partie résidentielle de la villa qui a été révélée alors par les fouilles anciennes de La Buisse, dont on peut regretter qu'elles n'aient fait l'objet d'aucun relevé. Il reste ces murs, dont l'allure monumentale et mystérieuse rend mal compte de la magnificence originelle de l'édifice.

La surface estimée du bâti de la villa est de plus de 2,5 hectares. Elle pouvait être supérieure à l'origine : d'une part, la propriété n'a pas fait l'objet de prospection systématique et d'autre part, il est possible qu'elle s'étende un peu plus du côté de la montagne, comme dans la plaine au sud. Un certain nombre de parcelles comprises dans l'actuelle propriété de Galbert prennent des orientations parallèles ou perpendiculaires aux grands murs. Un axe de limite dans le clos coïncide avec le milieu d'un deux hémicycles ce qui ne peut-être fortuit. Toutes ces limites se sont constituées en tenant compte de vestiges existants ou alors reprennent peut-être un parcellaire fossile remontant à l'Antiquité.

Seule certitude, la villa était construite sur des espaces aménagés en terrasse. En partant de la montagne, le niveau supérieur comprenait des

21. E. Bertrand, « Les amphores... », *op. cit.*, p. 274.

22. S. Martin-Kilcher, *Die römischen amphoren aus Augst und Kaiseraugst, die Südspanischen ölamphoren*, Augst, 1987.

23. F. Oswald, *Index des estampilles sur sigillée*, réed., Sites, 1983, p. 21.

Figure 6. Autel en molasse

espaces construits, puis venait la partie thermale pourvue d'une piscine à ciel ouvert et sa probable palestine entourée de portiques. Ce volume de constructions était habituellement à l'écart du reste de la résidence pour éviter les risques d'incendie, fréquents dans les thermes antiques. Comme l'indiquent les découvertes de 1841 et celles de 1850, peut-être trouvait-on un péristyle à l'emplacement de l'actuelle habitation sur lequel donnait au moins une pièce de réception à sol revêtu de marbre et dont l'ouverture regardait le sud. Trois petits autels en molasse anépigraphes, mais dont les circonstances de découverte sont inconnues auraient pu provenir d'un laraire qui souvent donnait sur le péristyle (fig. 6). Toutefois, il serait bien imprudent de continuer la description avec si peu de données archéologiques.



Ce qui marquait Oronce de Galbert, c'est l'homogénéité de la construction – le mortier et les matériaux utilisés –, pour l'ensemble des structures rencontrées. On imagine bien que c'est le dernier état de construction de la villa qui a été probablement dégagé. Un niveau plus ancien d'édifices en terre a d'ailleurs été repéré en certains endroits de la terrasse supérieure.

Le site semble avoir été fréquenté sur une longue période. Des amphores pour l'essentiel, indiquent une occupation dès le 1^{er} siècle. Il avait été trouvé au 19^e siècle dans les fouilles une monnaie de Domitien et d'autres de Constantin. Ramassée au siècle dernier, une monnaie très fruste d'Hadrien complète le tableau de la chronologie. Comme la villa de Saint-Romain-de-Jalionas, on peut penser que le domaine a connu une pleine prospérité entre le 1^{er} et le 4^e siècle de notre ère. Mais là encore on manque d'ensembles archéologiques suffisants pour confirmer cette impression chronologique.

Il est bien sûr impossible, faute d'investigations récentes, de donner une datation aux murs apparents actuellement. Cependant il existe un cas de murs de soutènement découverts à Lyon, dans le quartier de Saint-Just en 1973, dont les trois absides à contreforts étaient comblées d'amphores. 70 % d'entre elles étaient des amphores à huile de la seconde moitié du 1^{er} siècle dont certaines étaient de même marque qu'à La Buisse. Parmi les hypothèses sur leur emplacement primitif figurent donc les hémicycles, à l'origine fermés. Dans cette occurrence, les murs de soutènement de La Buisse auraient été édifiés à la fin du 1^{er} ou au début du 2^e siècle.

Bien que très imprécise, la surface de la *pars urbana* de la villa de La Buisse est comparable à celle de la villa de Saint-Romain-de-Jalionas au 2^e siècle. Il n'est pas rare que des ensembles résidentiels s'inscrivent dans une superficie construite de deux hectares et parfois jusqu'à seize, mais très exceptionnellement, comme la villa d'Orbe en Suisse²⁴.

Pour mieux connaître la typologie de la villa de La Buisse, il aurait fallu continuer les fouilles. Cependant en 1849, le comte de Galbert confiait à Pilot ses difficultés financières à les poursuivre. Dès 1847, il avait sollicité plusieurs fois l'aide de l'État, qui projetait sur Vienne et Aoste (Isère), de lancer une politique de soutien à l'emploi par le financement de travaux de fouille.

En dépit des avis favorables du Conseil d'arrondissement et du Conseil Général de l'Isère, aucune subvention ne sera jamais versée par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts en faveur des fouilles de La Buisse²⁵. Las de cette situation, Oronce de Galbert se tournera vers une autre activité innovante et bien plus lucrative : la pisciculture moderne.

24. A. Ferdière, *Les campagnes en Gaule romaine*, t. 1, Errance, 1988, p. 164-165; R. Royet, « Un palais rural et son système domanial : Saint-Romain-de-Jalionas, Le Vernai (Isère) », *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, (dir. J.-P. Jospin), in-folio, 2002, p. 82-85.

25. ADI, 13 T1.